PROGRAMME DE FORMATION CACES R486

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des engins de la catégorie concernée

MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE

Engins de chantier des catégories correspondantes

Aire d'évolution (pour la circulation et/ou le terrassement)

Véhicule porte-engins (Facultatif pour les catégories 2 à 9)

Salle de formation / Supports visuels / Livrets stagiaires

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique (7h)

Connaître les bases de la réglementation, les documents à présenter lors des contrôles et les rôles des organismes de prévention
Connaître les rôles et responsabilités du chef d'équipe, du chef de chantier et du conducteur de travaux
Connaître les principaux types d'engins
Connaître les caractéristiques principales des principaux composants des différents mécanismes
Connaître le fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité
Connaître les principaux risques : renversement, heurt, environnement et énergies mises en œuvre
Connaître les règles de conduite, de circulation et de stationnement (y compris la gestuelle de commandement de manoeuvre)
Connaître les dispositions générales de sécurité
Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques

Formation pratique (7h)

Contrôler visuellement l'état de l'engin
Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
Effectuer les opérations d'entretien de 1er niveau
Vérifier les différents niveaux des réservoirs
Rendre compte (oralement et par écrit)
Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pentes, en virage, en marche avant et arrière
Maîtriser les opérations de fin de poste

PLANNING

SXM SANTE TRAVAIL s'adapte aux spécificités, aux contraintes et aux besoins de votre entreprise. Le planning de formation sera réalisé en concertation afin d'assurer la cohérence et la progression de la formation.

LIEUX

Sur le site de l'entreprise afin de personnaliser la formation ou dans notre centre.

COUT

1200€

PERSONNEL CONCERNÉ

Toute personne peu ou pas expérimentée dans la conduite des engins de chantier

EFFECTIFS

4 personnes minimum

DURÉE

• 3 jours (21h)

PRÉ-REQUIS

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)

FORMATEURS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

ATTESTATION DE FORMATION

A l'issue de l'examen, le candidat recevra une attestation de formation et un certificat de réalisation.